



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 35133

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté sur la politique menée en faveur des personnes handicapées. Il souhaite connaître les actions menées dans son commissariat d'état pour permettre une meilleure accessibilité aux locaux, et une meilleure adaptabilité aux postes de travail.

Texte de la réponse

Le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, remercie M. le député de sa question qui témoigne de son intérêt pour la situation des personnes à mobilité réduite et de la nécessaire accessibilité de tous les bâtiments publics. Le bâtiment qui accueille le haut-commissariat a été aménagé pour permettre l'entrée de personnes en fauteuil roulant et l'accès à l'ascenseur qui dessert tous les étages. Quant à l'adaptabilité des postes de travail, celle-ci a été également prévue (de manière très légère) pour permettre à l'une des employés du ministère de pouvoir supporter au mieux la station assise de façon prolongée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35133

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9716

Réponse publiée le : 28 avril 2009, page 4057